



DÉPARTEMENT DU GARD
Arrondissement de Nîmes
Canton de Bagnols-sur-Cèze
COMMUNE DE GAUJAC



FLASH N°16

2024

Le mot du Maire

Chères Gaujacoises, chers Gaujacois,

L'été est passé, encore une fois à une rapidité incroyable, avec tous ses aléas et ses moments de joie. C'est donc l'heure de la rentrée fertile en activités scolaires, professionnelles, associatives, culturelles...

Je souhaite tout particulièrement une excellente rentrée à nos jeunes gaujacois qui retrouvent le chemin de l'école, du collège, du lycée, etc..., et leur souhaite une belle réussite.

Je profite de ce flash pour remercier les citoyens qui donnent de leur temps pour améliorer le cadre de vie de notre village.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente rentrée.

Maria SEUBE

Rentrée scolaire 2024/2025

La rentrée scolaire a eu lieu **lundi 2 septembre 2024**. Les fiches de renseignements pour l'année scolaire 2024 - 2025 seront à retourner impérativement avant le **vendredi 06 septembre 2024** inclus.

Les nouvelles inscriptions scolaires se font en mairie et sont validées par Madame le Maire en concertation avec la directrice de l'école, Madame LALLEMAND.
Comme chaque année, vous pourrez suivre toutes les indications affichées aux portails des écoles (élémentaire et maternelle).

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Compte-tenu du besoin du centre aéré pour la population du sud du Gard rhodanien, la commune de GAUJAC a signé une convention avec la Communauté d'Agglomération du Gard rhodanien et mis à disposition une salle de classe dans l'école maternelle. Une moyenne de 40 à 50 enfants sont accueillis tous les mercredis de l'année scolaire à Gaujac.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous présenter à l'ALSH, le mercredi.
Le nouveau directeur vous recevra.

L'ALSH est ouvert de **7h30 à 18h00, les mercredis**.

Réservations : alshgaujac@gardrhodanien.fr